



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC

du Samedi 17 juin 2020 à 10h

Présents: Jean-Luc Wuhrlin , Jean-Louis Barlatier, Benoit Audema, Corinne Tournassat , Michel Chadelas, Patrick Locheron, Dominique Laplante, Jean-Louis Saudrais, Denis Reynaud, Nicolas Billiard, Jean-Claude Monceaux, Jean-Louis Lecoq, Guy Valentin, Christophe Abric,

Excusés : Serge Mikoff, Christian Charée

Non Excusés : Gilles Grasset, Marie-Paule Kieffer

Ce comité directeur s’est tenu sur une durée d’une heure et trente minutes sous forme de vidéo conférence ZOOM.

1. Validation du compte rendu du samedi 16 mai 2020 à l’unanimité des présents
2. Point Financier
Présentation du compte administratif au 12 juin 2020 par notre trésorier Jean-Louis Barlatier. Le document présenté laisse un bénéfice de 5594 € compte tenu des rentrées de 1950€ de l’assurance de la remorque et de 2300 € de remboursement sur le salaire de Corine (chômage partiel).
A noter une dépense importante de 2500€ correspondant à un achat de drapeaux divers pour le club dont une partie se retrouve à la vente. Ce montant n’est pas pris dans le calcul du compte administratif et ramène le résultat à un peu plus de 2500€.
Pour les adhésions nous avons un retard d’environ 50 adhérents pour lesquels nous allons faire un courrier de relance. L’annulation de régates comme la Sétoise et la Minimax a contribué à cette baisse. En effet certains participants ne prenaient l’adhésion par rapport à la manifestation.
Les futures régates du défi des ports et des dragons auront un effet positif sur le nombre d’adhérents cet automne.
3. Date d’ouverture du club et condition de réouverture
Les informations de la Fédération ne nous permettent pas encore d’organiser des régates et nous imposent la possibilité d’organiser des entraînements sans présence d’arbitre FFV. L’ouverture du club dans l’état actuel de la situation ne se ferait que dans des conditions très strictes ne permettant pas



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

le retour de la convivialité. Compte tenu de ce constat le CD a décidé le maintien du club fermé jusqu’au 3 juillet 2020.

A partir du 3 juillet 2020, le club sera ouvert les vendredi et samedi aux adhérents dans le seul objectif d’aller vers la secrétaire. En aucun cas le club ne pourra être un endroit de stationnement et de discussion. Le bar ainsi que les toilettes resteront fermés. Les adhérents souhaitant se retrouver le feront à l’extérieur sous l’auvent.

Pour mémoire, Patrick Locheron a rédigé une synthèse des conditions de ré ouverture en annexe de ce compte rendu. Ces conditions seront peut-être assouplies en fonction de l’évolution sanitaire.

Proposition de manifestations sportives sur juin et juillet

Dans la situation actuelle il est possible d’organiser des manifestations sportives sous forme d’entraînement (rondes ou opération porte ouverte) avec la contrainte de taille qui est l’absence d’arbitre FFV. L’Arbitre club semble être possible. L’actuelle position de la FFV sera amenée probablement à évoluer rapidement mais actuellement c’est cette réalité qui s’impose à nous.

Ces manifestations se feront avec déclaration des affaires maritimes. La première date du 21 juin 2020 très rapprochée ne nous garantit pas le retour de l’autorisation dans les temps.

Rappel de Jean-Louis Saudrais sur la couverture de notre assurance : Notre contrat responsabilité civile couvre toutes les manifestations qui sont au calendrier et qui font l’objet d’une licence obligatoire ainsi que les autres manifestations à condition qu’elle soit considéré comme des portes ouvertes. Cela implique que les manifestations en dehors de la FFV doivent être considérées dans leurs présentations comme des portes ouvertes. Le cas particulier des entraînements à de futures régates de la FFV doit être précisé par Jean-Louis Saudrais. En cas de non-couverture, les entraînements seront transformés en portes ouvertes ouvert à tous.

Projet de ces manifestations (sous réserve d’autorisation AFMAR et de participants) :

- 21 juin 2020
- 5 juillet 2020
- 19 juillet 2020



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Programme de l’estivale et de la vespérale

La Vespérale du 22 aout 2020 est confirmée

L’Estivale va s’ouvrir à la voile légère avec la perspective d’un nombre important de participants. Denis Reynaud prévoit à cette occasion un rond dédié et son comité de course.

Mise en place d’un groupe internet

Un groupe a été créé avec Patrick Locheron, Guy Valentin, Walden Bonpaix et Jean-Luc Wuhrlin pour mettre à jour le site et le rendre plus attractif et dynamique. Un de nos objectifs est de favoriser les inscriptions et les paiements en ligne.

Programme à venir du secrétariat :

- Jusqu’à la réouverture du club présence les jeudi et vendredi
- A partir de la réouverture du club et jusqu’aux congés payés de Corinne présence les vendredi et samedi (jeudi en option si besoin)
- Fermeture Aout du club du vendredi 31 juillet 2020 au lundi 17 Aout 2020

Point divers

Formation FREG de Corinne Darde.

Denis Reynaud nous informe que des formations en ligne sont possibles pour Corinne en complément de l’aide précieuse de Nicolas Billard. Denis doit nous donner le lien vers celle-ci.

Fin de réunion 19h30

Le 18/06/2020

Secrétaire Général
Jean-Luc Wuhrlin



Annexe (résumé des recommandations de la FFV actuellement valable)

La FFV suit les recommandations du ministère des sports et demande d’ouvrir à partir du lundi 22 juin.

Les principes

Éviter les contacts directs, humains et matériels :

Afficher clairement les règles de fréquentation du club.

Dématérialiser les actions au maximum : organiser les inscriptions par internet (sur notre site), les paiements également.

Si malade (ou doute : fièvre > 37,8°, toux...) , c’est simple, ne pas venir au club.

Si cela vous arrive et que vous avez été en contact avec un(des) membre(s) du club, prévenir ces contacts qui donneront suite (voir le questionnaire d’auto-évaluation sur le site de la FFV).

À l’extérieur du club-house :

Affichage des consignes (RI) sur la vitre d’entrée

poubelle visible, ouverte ou à pédale

Les briefings doivent se tenir à l’extérieur, avec masque (ou distanciation d’un mètre minimum); privilégier l’envoi d’un seul équipier par bateau.

À l’intérieur du club-house :

Le club-house sera ouvert pour des actions brèves et ponctuelles, ex. Demande de renseignements, retrait ou dépôt de documents.

La fréquentation conviviale devra se faire à l’extérieur.

Panneau-chevalet de consignes à l’entrée : « masque obligatoire », pas plus de 6 personnes en même temps, (4m²/personne), consignes d’hygiène, zone d’attente et marquages 1m au sol.

Soluté hydroalcoolique, bouton poussoir nettoyé régulièrement

Si forte affluence, on doit prévoir un filtreur à l’entrée

Ne pas traîner, être concis ; rester < 1/4 d’heure dans le local.

Pas de WC/toilettes ? Car leur nettoyage est fortement recommandé entre chaque utilisateur, avec lingettes/produit nettoyant virucide norme EN 14476/poubelle à disposition; on peut d’ailleurs privilégier l’auto-nettoyage. Sinon, nettoyage à minima



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

toutes les 2 heures des WC/toilettes et toutes surfaces de contact (poignées de portes, chambranles, tables, comptoir...)
Nettoyage si possible par une seule personne, et tracés (sur papier ou informatique)

Aérer les locaux, au minimum, 3 fois par jour pendant 1/4 d’heure

Parcours fléché à l’intérieur pour éviter les croisements

Pas d’affaires personnelles dans le club. (Pas de vestiaire !)

Pas de bar. Éventuellement, on pourrait prévoir, si Claire est là, la délivrance au coup par coup à l’extérieur de café en gobelet plastique jetable, ou de boissons en canettes (tire-lire à l’extérieur).

Fermer en partie la vitre du secrétariat (écran) ou munir Corinne d’une visière quand elle reçoit du public

Interdire l’entrée dans le secrétariat aux personnes qui n’ont rien à y faire, et de toute façon, une personne à la fois (4m²/personne)

Paiements : carte bleue sans contact, ou terminal recouvert de film ménager, billets et pièces avec des gants

Gants : à usage unique, jetés après usage (limité à la manipulation d’objets venant de l’extérieur)

Le personnel du club :

Penser à mettre à jour les documents RI et DUERP

Le statut infectieux de chacun est par définition inconnu ! Chacun est potentiellement contaminant ou contaminable !

Donc, appliquer strictement les gestes-barrière, pas de masque ni écran tant qu’on est seul dans les locaux,

Mettre à portée de mains : lunettes ou écran, masque en tissu (changé toutes les 4 heures), attrapé par les élastiques, entreposé face interne sur une surface propre, toujours au même endroit.

Le nettoyage au savon est préférable au SHA (possible à l’intérieur des locaux, plus sain).



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Sur l’eau :

N’embarquer que des volontaires à bord, consentants et éclairés !
Si malade (ou doute : fièvre > 37,8°, toux...) , c’est simple, ne pas venir à bord.
Si cela vous arrive à bord, prévenir les coéquipiers qui donneront suite (voir le questionnaire d’auto-évaluation sur le site de la FFV).

Éviter les contacts directs, et les face à face, éviter de se trouver sous le vent d’un équipier..

Porter des gants de Manoeuvre

Conserver le même poste à bord pour ne pas partager les objets (winches, barre, gréement courant), sinon nettoyer à l’eau de mer

Urgences à bord : elles passent avant le Covid ! Les traiter comme en « temps normal », mais pas de bouche à bouche !

Prévoir à bord masques, SHA et solution désinfectante

Arriver en tenue de mer : éviter les sacs à bord, sinon les identifier clairement et attribuer une zone à l’intérieur à chaque équipier (affaires, couchage...)

Décontamination des bateaux : inutile. Si vous y tenez, un simple lavage/brossage à l’eau de mer suffit.

Organisateurs/équipe arbitrale :

Pas de prise de risques !

On prend les mêmes précautions que ci-dessus.

Attribuer nominativement les VHF, et ne pas les échanger !

À nettoyer au départ et à l’arrivée avec une solution savonneuse, ou protéger avec du film ménager étirable, jeté à l’arrivée.

Éviter les changements de postes : pilote et commandes, pavillons, mouilleurs et bouées...

Paniers-repas et bouteilles d’eau marqués individuellement

Jaugeur : faire manipuler le matériel par les concurrents

Jury : privilégier l’arbitrage sur l’eau (après l’auto-arbitrage !)

Si réclamations, par visio-conférence !

Intégrer dans les avis de course et les instructions de course un article obligeant un bateau qui



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

à un cas suspect de Covid 19 dans son équipage à abandonner immédiatement la course. S’il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

Pas de remise des prix